

Renforcement de partenariat entre le Togo et la Chine:

L'ambassadeur Yuxi LIU réitère son engagement pour accompagner la HAAC dans sa mission P.6



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°522 du 03 Avril 2017
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Mise en œuvre de la décentralisation :

Le gouvernement déterminé à organiser les locales dans les meilleurs délais P.5

LE N°1 DE L'ANC ÉPINGLE

SUR TV5 MONDE :

" Des appels à manifester, une marque de commerce de Fabre en panne " P.4

L'OTM,

18 ANS APRÈS :

L'autorégulation pour une presse responsable, libre et professionnelle P.2

Remobilisation des producteurs de coton demain :

L'évolution de la filière, la grande préoccupation du DG Nana NANFAME P.7

Enfin un nouveau DG à la CNSS :

Ingrid Awadé pour de nouveaux défis P.3



Mme Ingrid AWADÉ

Visite de Mme Helen Clark au Togo :

L'administrateur du PNUD a passé en revue les appuis de son institution au Togo P.1



Mme Helen Clark (g) et Faure Gnassingbé (d)

L'OTM, 18 ans après :

L'autorégulation pour une presse responsable, libre et professionnelle

" La presse togolaise face aux défis de l'auto-régulation " a été le thème qui a fait l'objet de rencontre le 29 mars dernier entre professionnels des médias. Tenu à la maison de la presse, cette rencontre a eu pour objectif d'améliorer l'autorégulation pour une presse plus responsable, libre et professionnelle. Etaient présents, le directeur de cabinet du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique, les membres de l'OTM, les patrons de presse, les responsables des organisations professionnelles, les rédacteurs en chefs, chefs des programmes et journalistes.

Après la mise en place de l'Observatoire Togolais des Médias, il y a une dizaine d'années, bien de questions continuent toujours par traverser l'esprit des professionnels et acteurs de la presse. L'on se demande si le respect



La table d'honneur

de la déontologie reste encore l'élément important dans le fonctionnement de la presse nationale ? La responsabilité du journaliste togolais est-elle à la hauteur des attentes du pouvoir public et de la population ?

Des interrogations qui se relient aux défis de l'auto-régulation 18 ans après la mise sur pied de l'OTM. Autant de questions qui continuent par alimenter le

débat entre patrons de presse et responsables des organisations professionnelles. C'est pourquoi d'entrée de jeu, M. Aimé Ekpé, président de l'OTM, a dans son mot de bienvenue rappeler qu'il va de soi que chaque membre de la confrérie puisse connaître les tenants et les aboutissants de cette autorégulation et que chacun puisse apporter sa pierre à la réussite de la mission de

l'OTM. Une mission qui, aujourd'hui se repose sur le " code de déontologie des journalistes du Togo ".

Selon le président, cette mission ne peut être assurée que sur la base du respect des règles de la profession. D'où il trouve nécessaire de rappeler de temps à autre lesdites règles ainsi que celles régissant l'autorégulation faite par le tribunal des pairs.

Pour Franck MISSITE représentant le ministre de la communication, estime que la réponse à la question d'autorégulation demeure stratégique et centrale car il trouve qu'il ne faut pas perdre de vue le cadre historique de la mise en place des institutions dans la plupart des pays.

Selon Franck MISSITE, se doter d'un mécanisme d'autorégulation par les pairs est une démarche qui permet aux médias eux-mêmes de solutionner en

interne les éventuels problèmes et les droits de recours que peuvent exprimer des citoyens sans que ces derniers ne puissent s'adresser au pouvoir judiciaire pour obtenir réparation. Car il trouve que c'est par cette philosophie que le journaliste fera objet d'analyse et d'évaluation par ses pairs et d'éviter de se retrouver devant les instances juridictionnelles pour prouver ou défendre ses écrits.

Une logique qui est majoritairement soutenue par tous les pays du monde mais qui semble perdre du soutien dans la corporation togolaise.

Raison pour laquelle, il invite les acteurs de la presse togolaise à préserver les cadres stratégiques mis en place, mais aussi à renforcer ces derniers afin de faire des médias togolais de véritable force de propositions.

Agbé

Combattre la misère sur toutes ses formes:

Une vision que nourrit l'ONG Helping Hands

Après un an d'activité sur le sol togolais, l'ONG Helping Hands (H2i) " les mains qui aident " fait le bilan et parle des avantages de ladite ONG. C'était au cours d'une conférence débat tenue il y a deux jours à la grande salle de la CNTT. " Combattre la misère sur toutes ses formes ", tel est le thème qui a fait l'objet d'échange entre le bureau national et l'assistance.

Créée en Philippines à partir de 2009 par Mme Luzvimida Marc-Elvis et son associé Dr. Ramiel Policarpio, l'ONG H2i est une organisation internationale humanitaire qui a pour objectif d'amener toutes personnes à porter assistance à autrui par des actions humanitaires et de bienfaisance mais tout en recevant soi-même

l'appui financier et matériel de l'ONG.

Le service humanitaire, la formation professionnelle, l'acquisition de biens et de propriétés, les fonds financiers ainsi que les bourses d'études ou des prises en charge sont entre autres les services que H2i met à la disposition de ses membres.

Pour arriver à bénéficier de ces services, chaque personne doit juste contribuer au financement des actions de H2i un peu partout dans le monde. C'est une contribution qui se fait de deux manières à savoir : un financement direct qui est le droit d'adhésion et un autre financement indirect qui est l'adhésion des amis et proches.

Notons que ces deux types de financement sont traduits par un plan de



L'assistance lors de la rencontre

rémunération à six niveaux. Après un an déjà que le H2i s'est installé au Togo, il faut dire qu'elle a fait ses preuves à travers des dons humanitaires auprès des orphelins, des veuves, des personnes handicapées, bref des démunies et aux côtés des vulnérables. Satisfait de ce qui a été fait durant tout ce

temps, M. Yovo Folly super master et directeur de l'ONG se dit fier du chemin parcouru et réaffirme son engagement à plus œuvrer pour que dans l'avenir ils puissent compter au niveau du Togo plus de 20000 adhérent qui bénéficieront des avantages et atouts de l'ONG.

Il a profité de cette occasion pour adresser un

grand merci à tout leur partenaire qui ont de près ou de loin œuvré à leur côté et plus particulièrement au gouvernement togolais par le biais du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation pour leur soutien remarquable.

Il lance enfin un appel à tous les togolais de vite saisir l'opportunité qui n'exige que seulement 25000 francs comme adhésion pour soutenir les personnes démunies et bénéficier soi-même d'une assistance financière et matérielle très importante venant de H2i. Signalons au passage qu'à l'issue de cette conférence débat, des dons humanitaires composés de vivres ont été faits à l'endroit de 10 femmes veuves.

Elom agbé

Enfin un nouveau DG à la CNSS :

Ingrid Awadé pour de nouveaux défis

Le vendredi 31 mars dernier, le conseil des ministres s'est tenu à Lomé sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le conseil a examiné et adopté des décrets dont les nominations comme celles de Mme Ingrid Awadé à la CNSS, de Ihou Atigbé au ministère de l'industrie et du tourisme et de Mme Katanga Mazalo Atchidalo à la tête d'ANADEB. Ces décrets de nominations ne sont pas sans intérêts dans l'opinion publique togolaise. Les commentaires n'ont pas cessé de fuser de partout. En espèce, dans le cadre de ces nominations, nous nous appesantissons sur l'intérêt que revêt la nomination de Mme Ingrid Awadé au poste de Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale avant de jeter un regard sur les autres nominations.

Il y a dans la vie, ceux qui savent faire des exploits là où le désespoir semble pointer son nez. Cette catégorie d'êtres a la force et la perspicacité de tout relancer et de créer la joie, la vivacité et enfin des jaloux. Mme Ingrid Awadé qui vient d'être nommée à la tête de la CNSS fait partie de cette race de travailleurs dégourdis qui mettent l'intérêt du pays au-dessus de tout. On se souvient que lorsqu'à une époque où les impôts étaient confrontés à d'énormes difficultés et qu'il fallait réveiller cette boîte presque agonisante, ce fut son expertise qui avait été sollicitée pour redresser la pente. Tous les Togolais, même si beaucoup tombent en transe devant la rigueur et le sérieux au travail de cette dame, ont pu constater que celui qui l'avait envoyée aux impôts à cette époque précise ne s'était pas trompé sur sa personne. Tout a commencé par rentrer dans l'ordre et lignes financières en norme que Mme Awadé était devenue l'objet de calomnie, d'envies et d'attaques stériles qui lui valurent tous les noms.



IHOU Atigbé, ministre de l'Industrie et du Tourisme

Imperturbable, cela n'a pas fait trembler le DG ou la contraindre de se plier aux supputations des pourfendeurs.

Elle continua par marquer sa route de records dans cette régie financière jusqu'au jour où ses détracteurs arrivent à faire accoucher le messie supposé qui viendrait faire tomber de l'or sur tous les toits.

Aujourd'hui, là n'en est plus le débat. Ingrid à la tête de la CNSS rassure et inspire tous ceux qui ont frotté avec cette dame surtout au travail et qui, à coup sûr, savent d'ores et déjà entrevoir que le soleil brillera de nouveau sur la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au grand bonheur des travailleurs quand on sait que le nouveau DG ne s'aventure pas lorsqu'elle sait ne pas

pouvoir réussir. Rappelons que le conseil des ministres de ce 31 mars n'a pas été que pour la nomination de Mme Ingrid Awadé.

D'autres nominations comme nous vous l'annoncions plus haut à l'instar de M. Ihou Atigbé puis de la DG de ANADEB, Mme



Mme Katanga Mazalo Atchidalo

Katanga Mazalo Atchidalo s'en étaient suivies.

Mme Katanga, on ne s'en doute pas, sera à la taille de sa tâche parce qu'elle a assuré l'intérim à ce poste pendant plusieurs mois. Sociologue de formation, elle a déjà fait ses preuves à INADES FORMATION

où le gros du travail s'abat sur le terrain.

En ce qui concerne le nouveau ministre Ihou, il est arrivé à la tête de ce département après avoir rendu de nobles services respectivement à Togo Télécom puis à l'UTB d'où il est parti suite à une cession de la boîte à un groupe.

Tout compte fait, ces nominations sont salutaires au regard des expériences que ces hommes et femmes ont acquises.

Somme toute, Madame Ingrid Awadé a déjà fait ses preuves à l'époque de la Direction Générale des Impôts.

En tant qu'ingénieur financier, il est à parier qu'elle serait à la hauteur de sa charge pour le bien-être des travailleurs togolais.

Tchagnaou Arimiyo



Mme Ingrid Awadé

Combattre la misère sur toutes ses formes:

Faure Gnassingbé et Louis Michel ont échangé sur les accords de Cotonou

Louis Michel, le député européen et coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, a été reçu vendredi au palais de la présidence par le président de la République, Faure Gnassingbé. Les deux hommes ont discuté de l'accord de partenariat entre l'Union Européenne et les pays ACP.

Selon le communiqué rendu public à l'issue de la rencontre, M. Louis Michel, émissaire de la Commission de l'Union Européenne est à Lomé pour recueillir les avis et contributions du Président de la République dans la perspective de la renégociation des Accords de Cotonou qui pren-



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (g) et Louis Michel (dt)

ent fin en 2020 eu égard à l'évolution du contexte économique et diplomatique mondial".

Faure Gnassingbé a expliqué sur son compte twitter les

ceux relatifs à l'emploi des jeunes, à la migration, à la lutte contre le terrorisme et à la gouvernance", a expliqué le président de la république.

En ce qui concerne Louis Michel, il s'est félicité de l'intérêt que le Togo accorde à la coopération entre les pays ACP-UE. Il a salué les ambitions du chef de l'Etat pour les nouveaux accords qui prendront en compte, la question de l'emploi des jeunes, l'immigration, la lutte contre le terrorisme, le développement économique et la bonne gouvernance.

Rappelons que les accords de Cotonou ont été conclus en 2000.

La Rédaction

Visite de Mme Helen Clark au Togo : L'administrateur du PNUD a passé en revue les appels de son Institution au Togo

Le Togo et le système des nations unies entretiennent de bonnes relations. C'est dans ce sens que le Programme des Nations Unies pour le Développement vient en appui au gouvernement togolais dans ces projets de développement du pays. A mi-parcours des projets financés par cette institution onusienne, son administrateur, Mme Helen Clark était en visite officielle de travail de 48 heures au Togo pour passer au peigne fin les réalisations du PNUD sur le sol togolais. A son arrivée, elle a été reçue mercredi dernier au Palais de la République, Faure Gnassingbé. Pour la circonstance, Mme Helen Clark a été élevée par le chef de l'Etat Commandeur de l'Ordre du Mono.

Dans le cadre de cette visite, Mme Clark a eu plusieurs rencontres d'échanges. Elle a échangé avec le Premier ministre, Komi Selom KLASSOU sur des sujets liés aux projets financés par le PNUD au Togo.

Au cours de cet entretien avec le PM Klassou, on notait la présence de plusieurs membres du gouvernement ainsi que des diplomates en poste au Togo, des partenaires en développement et des responsables locaux du



Mme Helen Clark et Faure Gnassingbé

Système des Nations Unies.

Dans le même sillage, Mme Clark a également visité Innov'Up, un centre entrepreneurial des femmes dont la mission est de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat féminin à travers un soutien actif et intégré aux initiatives économiques. Ce centre a été lancé en 2016 par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) avec le soutien du PNUD. Après l'étape du centre Innov Up, Mme Helen Clark s'est rendue le 29 mars dernier à Kovié, localité située à 25 Km au Sud-Ouest de Lomé.

Depuis février 2015, le gouvernement soucieux du bien-être

des populations, avec l'appui du PNUD a initié le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Ceci, pour permettre aux populations à la base d'avoir accès aux projets socioéconomiques de base.

La visite de Mme Helen Clark à Kovié était destinée à lui permettre de constater de visu l'état d'avancement de la construction de la piste reliant les villages de Davié, Assomé, Kovié, et Noépé. Cette infrastructure est financée sur le budget du PUDC. " Le PUDC va aider à construire des hôpitaux, des centres de santé, des écoles. C'est un plaisir de voir que pas si loin de Lomé, un pro-



Mme Helen Clark en visite à Kovié

gramme du gouvernement est en train d'être mis en œuvre auquel le système des Nations Unies à travers le PNUD est associé ", a expliqué Mme Clark lors de cette visite.

Pour Mme Kantine Issa DG des Travaux publics, l'avancement des travaux, est à 24% contre 38% du délai consommé. Elle a promis à cet effet, l'accélération des travaux qui doivent finir dans les délais requis.

Démarré en décembre 2016 pour une durée de 9 mois, le tronçon Davié-Assomé-Kovié-Noépé est long de 24 km. Sa construction a été confiée à l'entreprise AFMAX International.

Mme Helen Clark était accompagnée dans sa visite de terrain du ministre des Transports et des Infrastructures, Ninsao Gnonfam, du Représentant résident du PNUD au Togo, Khardiata Lô N'Diaye. Ancien Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, Helen Clark est la première femme à présider le PNUD. Elle quittera ses fonctions le 19 avril prochain aux termes de ses deux mandats

Le Togo fait partie des 22 pays identifiés par les Nations Unies et qui feront l'objet d'un suivi et de rapports périodiques dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030. E.J.

Le N°1 de l'ANC épinglé sur TV5 Monde :

"Des appels à manifester, une marque de commerce de Fabre en panne"

Le chef de file de l'opposition a été reçu le jeudi dernier sur TV5 Monde pendant quelques minutes où il a répondu aux questions de la journaliste par rapport à la situation politique qui prévaut actuellement au Togo. Si le Président national de l'ANC a pu s'en sortir face à certaines questions concernant les prochaines échéances électorales, il a essuyé de sérieuses difficultés quant à la question relative à la démobilisation progressive constatée au sein de sa formation politique.

A entendre Jean-Pierre Fabre, le seul antidote qu'il nous faut au Togo pour avoir les réformes se résume à sa rencontre avec le Président Faure Gnassingbé. C'est justement dans le développement de cette argumentation que le chef de file de l'opposition trouve que l'absence des réformes au Togo est la cause principale des dernières revendications sociales et manifestations répétitives dans le pays ; un sujet qui a poussé la journaliste à cribler Jean-Pierre Fabre d'une série de questions bien embarrassantes.

En effet, pour la journaliste, le fait d'appeler les partisans à manifester à la mobilisation populaire est une marque de commerce



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

de Jean-Pierre Fabre. La journaliste de TV5 Monde qui interrogeait le patron de l'ANC a continué en disant : c'est ce que vous faites, mais ces derniers temps, il y a de moins en moins du monde dans vos manifestations avant de se demander si et l'ANC ses mouvements ne seraient pas en train de s'essouffler.

" Non, pas du tout. Nous organisons des meetings régulièrement dans les quartiers de Lomé "

Décidément, la journaliste tenait à tout prix à coincer le chef de file de l'opposition togolaise.

Elle rappelle alors à Fabre que lors de la dernière manifestation de CAP2015 à Lomé suite à la hausse du prix des produits pétroliers, il n'y avait que 800 manifestants environ.

" Non, non un peu plus, répliqua Jean-Pierre Fabre.

- Oui, combien ? Demanda la journaliste.

- On va dire euh ! 5000.

- 5000 personnes ? s'étonnait la journaliste.

- Oui, 5000, persiste l'invité dans une hésitation qui frise le mensonge.

- Mais ce n'est pas ce que j'ai lu dans la presse. "

Visiblement, il est clair que Jean-Pierre Fabre essaie de tordre le à la vérité sans succès. Un mensonge mal ficelé se lisait sur le visage du chef de file de l'opposition. Mais tout comme Pangloss dans Candide de Voltaire, le N°1 de l'ANC ne pouvait plus faire marche-arrière, le faux chiffre est déjà lâché : on va dire euh, 5000....Il est donc contraint de soutenir le mensonge jusqu'au bout. Voulant donc se défendre coûte que coûte, le chef de file de l'opposition, suite au dernier constat de la journaliste (Ce n'est pas ce que j'ai lu dans la presse), cherche en vain les mots justes pour s'en sortir : " Ça dépend de, deeee.... ", et à son interlocuteur de lui venir au secours en complétant : "de celui qui compte ", ceci, après un éclat de rire moqueur de la journaliste.

Voilà comment le Président National de l'ANC s'est fait ridiculiser devant une chaîne de télévision mondiale en versant dans un mensonge aveuglant à propos d'une maigre manifestation dont les commentaires ont fait le tour du monde. Jean-Pierre Fabre n'a peut-être pas su que, les journalis-

tes de TV5 Monde suivent de très près l'actualité politique togolaise. C'est tout de même déplorable que depuis l'étranger, l'on vienne à découvrir les maladroites les plus fâcheuses de notre chef de file de l'opposition qui refuse de reconnaître humblement que sa méthode de la politique spectacle ne marche plus et fait malheureusement la nique au temps.

Apo

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, P'Avée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
 Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao

Imprimerie:
 IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.
 Tirage :
 2.000 exemplaires

Revendications des enseignants et retour à l'accalmie : De la nécessité de sauvegarder la paix en milieu scolaire

Les grèves répétées lancées par la coordination des syndicats de l'Éducation du Togo (CSET) ont atteint leur paroxysme avec la sortie des élèves à Lomé et dans plusieurs villes du pays. Le mercredi 15 mars 2017 a marqué le dernier jour des grèves suivies de dégâts collatéraux dont les casses et arrestations d'élèves au nord du pays.

Naturellement, tout s'est soldé par une assise qui a abouti à un début de solution et une sortie de crise grâce à des engagements pris par le gouvernement mais aussi à la compréhension de la partie

syndicale.

Parmi les engagements pris par l'employeur, on retiendra :

- le doublement de la prime à la fonction enseignante qui passe désormais de 10.000 f à 20.000 f pour les catégories A et de 8000f à 16.000 f pour les autres catégories.

- l'adoption du statut particulier de l'enseignement avant la rentrée scolaire prochaine

- l'octroi d'une prime unique que va consacrer ledit statut particulier.

- le règlement des prélèvements faits par la CNSS sur les salaires des enseignants auxiliaires....



Komi Selom Klassou, Chef du Gouvernement

Tels sont les garanties qui ont permis d'obtenir une accalmie dans le camp syndical quand bien même les responsables

syndicaux ont eu du mal à convaincre leur base d'accepter cette trêve en vue de sauver l'année scolaire.

De sources proches des enseignants, seule la poursuite des discussions franches peut garantir le retour effectif de la sérénité dans le monde scolaire. Les mêmes sources nous informent que la cohésion est revenue entre la base et les premiers responsables de la CSET après le malentendu survenu le samedi 18 mars dernier suite à une sortie médiatique inattendue du coordinateur national.

Mais les enquêtes révèlent que cette cohésion n'a été possible que grâce à la volonté de tous les enseignants de lutter pour l'aboutissement de leur plateforme revendicative. Pour cela, les syndicats attendent plus concrètement que le gouvernement prenne en compte un certain nombre de préoccupations dont la résolution pourrait contribuer à ramener une paix durable en milieu scolaire les années à venir.

Il s'agit plus précisément dans un premier temps du remboursement des lourds précomptes qu'ont subi les salaires des enseignants pour le travail non fait les jours de grève. Pour les enseignants, cela s'explique par le fait que les cours sautés seront repris parce que l'année va connaître un réaménagement. Ensuite, l'autre préoccupation capitale des enseignants est d'être situés par rapport à la valeur financière exacte de la prime unique annoncée par le premier ministre dans son discours du 17 mars dernier.

La semaine dernière, le gouvernement a mis sur pied la commission devant se charger de l'élaboration du statut particulier de l'enseignement. Les syndicats ne faisant pas partie de cette commission, d'après nos recoupements, entendent adresser un courrier au gouvernement pour lui soumettre ses doléances en vue d'éviter de nouvelles crises à l'avenir quant au contenu de ce statut particulier.

Vivement que les discussions puissent se poursuivre dans la compréhension mutuelle pour le bien de tous les acteurs de l'éducation.

Apo

Mise en œuvre de la décentralisation :

Le gouvernement déterminé à organiser les locales dans les meilleurs délais

Les réformes constitutionnelles et institutionnelles sont aujourd'hui, la pomme de discorde entre opposition et pouvoir. Les leaders de l'opposition accusent le pouvoir d'avoir renvoyé les réformes politiques aux calendes grecques. Contrairement au jugement porté sur le pouvoir, il faut avouer que le gouvernement est déterminé à opérer les réformes parmi lesquelles l'organisation dans les meilleurs délais des élections locales. Le ministre de la Planification, Kossi Assimaïdou a rappelé l'engagement du gouvernement face à ce volet de réformes politiques. Mais en somme, le ministre a reconnu que certains réglages doivent être faits en l'occurrence disposer d'infrastructures de base et former le personnel à



Kossi Assimaïdou, ministre de la Planification du Développement

cet effet.

Lors d'un échange avec l'administrateur du PNUD, Helen Clark, M. Assimaïdou a salué le travail de l'organisation qui accompagne le Togo, avec d'autres partenaires comme

l'Union européenne, l'Allemagne et la France, dans la mise en place d'une politique de décentralisation.

Le Ministre Assimaïdou a salué le PNUD pour son engagement à aider le Togo dans

le domaine du renforcement des capacités et surtout de préparer les infrastructures à mettre en place avant que les communes ne soient créées.

Il faut préciser que dans le cadre des élections locales qui auront lieu probablement en 2018, les structures de base liées à l'organisation doivent être renforcées et formées afin que celles-ci se déroulent convenablement. C'est dans cette optique que le gouvernement togolais est à pied d'œuvre. Ces élections locales constituent donc l'étape qui permettrait aux collectivités décentralisées de se doter d'instruments nécessaires et avoir une autonomie dans la gestion de la cité.

La Rédaction

Partenariat Chine-Togo :

L'ambassadeur Yuxi LIU réitère son engagement pour accompagner la HAAC dans sa mission

Dans le cadre du renforcement de partenariat entre la Chine et le Togo le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), M. Pitang TCHALLA a eu à échanger le mardi 28 mars 2017 au siège de l'institution avec l'Ambassadeur de Chine au Togo, M. Yuxi LIU. Avec pour principal centre d'intérêt la coopération entre les deux pays, cette visite a débuté par un entretien entre les deux personnalités et s'est poursuivie par



Photo de famille

une rencontre avec les membres de l'instance de régulations des médias.

A cette occasion, le Président de la HAAC a réitéré ses compliments et remerciements à l'Ambassadeur de Chine pour l'intérêt porté à l'institution de régulation des médias. Pour lui, c'est une preuve qui montre à suffisance l'engagement de la Chine vis-à-vis de leur institution et l'intérêt sans cesse renouvelé que les

Suite à la page 6

Renforcement de l'intégration économique des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO :

Le " free roaming ", une solution pour communiquer davantage

Signé depuis le 03 janvier dernier à Dakar, le protocole d'accord à l'initiative du " free roaming " est enfin rentré en vigueur le vendredi 31 mars dernier. C'est le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique et l'Autorité de Régulation des secteurs des Postes et des Télécommunications (ART&P) qui a officiellement annoncé cette bonne nouvelle. Free roaming soulagera un grand nombre des togolais qui engagent plus de frais pour communiquer avec leur proche quand ils se déplacent au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso, au Mali, en Sierra-Leone ou en



Mme Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Économie numérique

Guinée.

Selon ces deux entités, cet

accord va permettre aux Togolais de ne plus payer de

frais de roaming. Selon le communiqué qui a été rendu public le vendredi 31 mars dernier, il ressort désormais qu'il est possible pour les Togolais qui feront le déplacement vers ces pays cités plus haut d'utiliser la carte SIM Togolaise dès qu'ils se retrouvent sur le territoire de ces pays de la sous-région sans payer de frais de communication supplémentaires.

C'est une initiative qui concourt à renforcer l'intégration économique des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO ainsi qu'à faciliter la mobilité des populations.

Le but visé aujourd'hui c'est

d'arriver à mettre en œuvre la vision des Chefs d'Etats Africains réunis autour du projet Smart Africa pour la création du " Réseau Africain Unique ". Cette nouvelle est à saluée car avec ce " free roaming ", les coûts de communication seront réduits lorsque l'on se retrouve dans l'un de ces Etats et cela favorisera une bonne cohabitation et la promotion d'un marché commun.

C'est une avancée significative que ce ministère et les opérateurs téléphoniques envisagent offrir aux usagers de la téléphonie mobile pour le confort et la qualité du service.

Junior

Séminaire sur la dépenalisation à Kara :

Les médias de l'intérieur et la HAAC réfléchissent sur la relecture du Code de la presse

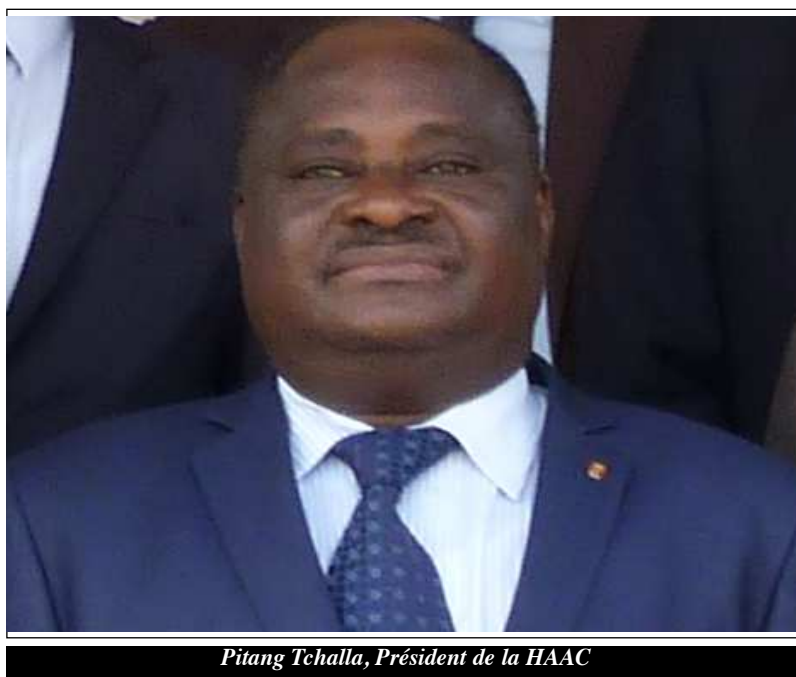
Après le séminaire organisé par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), le mardi 21 mars 2017 à Lomé, un atelier similaire s'est tenu vendredi dernier à Kara à l'intention des journalistes de l'intérieur du pays.

Placé sous le thème : " Dépenalisation des délits de presse et Responsabilité du Journaliste ", cette deuxième phase organisée par la même institution a eu lieu à l'hôtel Kara en présence des membres de la HAAC, du préfet de la localité et une soixantaine de journalistes. C'est le même objectif qui a réunis un parterre de personnalités et des professionnels des médias. Celui de réfléchir sur l'état de la presse togolaise et des acteurs qui l'animent depuis la dépenalisation des délits de presse intervenue en 2004 et d'en cerner les incidences sur le professionna-

lisme.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par M. Pitang TCHALLA. Dans son discours de circonstance, le Président de la HAAC a d'abord rappelé les réactions qui ont suivi ce bond qualitatif réalisé par le Togo à l'époque avant d'émettre des interrogations : " 13 ans après cette victoire, quel bilan peut-on dresser ? Quelles incidences cette dépenalisation a-t-elle eu sur l'exercice de la profession, sur le respect des règles d'éthiques et déontologiques ? La presse togolaise a-t-elle gagné en responsabilité, en professionnalisme ? "

" Comment a-t-on compris la dépenalisation ? Avons-nous su cerner la responsabilité qui nous incombe dorénavant, en tant que professionnels de la communication ? N'avons-nous pas au niveau de la profession, compris la dépenalisation



Pitang Tchalla, Président de la HAAC

comme une licence, comme la voie royale ouverte au libertinage, comme un feu vert, un laisser-aller sur l'autoroute des violations de toutes sortes, par voie de presse, surtout lorsqu'il s'agit de personnalités publiques, de la vie privée des citoyens ? "

Enfin, le président de l'instance de régulation des médias a expliqué que les

résultats des réflexions constitueront l'un des " inputs d'une prochaine relecture de l'ensemble des textes organisant le secteur de la presse et de la communication au Togo, conformément aux recommandations des états généraux de la presse tenus en 2014 à Kpalimé ".

Pour sa part, le ministre de la Communication, de la

Culture, des sports et de la Formation Civique a insisté sur la " responsabilité " du journaliste dans l'exercice de son métier. Guy MadjéLORENZO a engagé les professionnels des médias à ne pas " remettre en cause les acquis de la liberté de la presse et d'expression chèrement acquises ".

Quant au représentant du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Isidore AKO-HOUEGNON, il a rappelé les dispositions textuelles et les instruments qui consacrent la liberté d'expression et de presse.

Aussi, a-t-il donné les notions définitionnelles de la dépenalisation des délits de presse.

Les travaux proprement dits qui ont succédé à la partie protocolaire de ce séminaire ont été marqués par trois communications présentées par MM. Dabré GBANDJABA, ancien Procureur Général de la République, Lucien Mensah DJOSSOU, l'un des doyens de la profession et Kasséré Pierre SABI, membre de la HAAC.

Tous ces exposés ont donné lieu à un débat enrichissant au cours duquel les participants ont soulevé plusieurs préoccupations relatives au métier de journaliste.

Nouvelle Opinion

Partenariat Chine - Togo :

L'ambassadeur Yuxi LIU réitère son engagement pour accompagner la HAAC dans sa mission

Suite de la page 5

peuples togolais et chinois attachent au renforcement des liens d'amitié et de coopération sud-sud.

Aujourd'hui c'est un engagement qui pour sa part, vise à dynamiser leur partenariat dans l'intérêt de la réussite de

leur mission. Par rapport aux différents travaux qui se font déjà sur le terrain par le président de la HAAC et toute son équipe, M. Yuxi LIU n'a pas manqué de leur adresser ses vives félicitations pour le début du chantier ouvert dans la sauvegarde et le renforce-

ment de la liberté d'expression et de presse au Togo. Tout en saluant l'excellence des relations qui ont toujours existé entre le Togo et la Chine d'une part et entre l'Ambassade de Chine et la HAAC d'autre part, il a, par ailleurs, émis le vœu de voir se renforcer davantage

ces liens de partenariat. Signalons que cette séance s'est achevée par une visite au niveau de la Division Monitoring, notamment le service audiovisuel où il a reçu des explications sur le fonctionnement de la boîte.

Elom

Remobilisation des producteurs de coton : L'évolution de la filière, la grande préoccupation du DG Nana NANFAME

Remobiliser les producteurs pour une accélération et une progression de la production cotonnière au Togo est la vision que nourrit Nana Adam NANFAME nouveau directeur général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo. Une vision qui se traduit aujourd'hui par le démarrage de la campagne du 4 avril prochain sur toute l'étendue du territoire. L'annonce a été donnée le vendredi 31 mars 2017 à l'hôtel Ibis lors d'une conférence de presse qui a réuni la nouvelle équipe dirigeante et les professionnels des médias.



La table d'honneur ; on reconnaît le DG Nana NANFAME au micro

De nos jours, le coton est considéré comme l'une des cultures stratégiques pour l'économie togolaise et pour l'exploitation agricole du pays. Première culture industrielle du pays, le coton représente l'une des principales sources de revenu agricole du pays. 4ème produit d'exportation après le clinker, le ciment et les

phosphates, le coton contribue pour 20 à 40% aux recettes d'exportations et 1 à 4,3% du PIB en fonction du niveau de production. Principale locomotive des cultures vivrières, il est en quête d'une bonne rotation de culture qui préserve la fertilité des sols.

Vue ce véritable atout dont dispose cette culture du coton le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE en créant cette nouvelle société en remplacement de l'ancienne

qui est la SOTOCO a bien voulu s'engager dans une vision stratégique qui voudrait qu'à l'horizon 2022 le Togo puisse produire 200000 tonnes de coton-graine de qualité supérieure avec un rendement d'au moins 1600 kg/hectare.

Signalons que depuis les trois dernières campagnes agricoles réalisées par la NSCT, la production dans sa moyenne est demeurée autour de 80000 tonnes même si entre temps elle avait atteint

114000 tonnes. Pour 2016-2017 cette production sera de 100000 tonnes. Une production que le DG Compte inscrit dans la dynamique de 200000 tonnes d'ici 2022. D'où une mobilisation de tous les producteurs autour de cette culture cotonnière s'avère importante pour toute l'équipe et tout le peuple dans son ensemble.

Raison pour laquelle cette campagne de remobilisation a pour thème : " Tous mobilisés pour une augmentation et une optimisation accélérée de la production cotonnière à partir de 2017-2018 ". Elle débutera le 04 avril prochain sur toute l'étendue du territoire.

L'objectif est d'arriver à amener 200000 agriculteurs anciens comme nouveau à emblaver un minimum de 160000 hectares pour un 160000 tonnes de coton-graine. Elle sera conduite en partenariat avec le MAEH, la

FNGPC, l'ITRA, l'ICAT et le CTOP mais aussi avec la participation des autorités locales comme les préfets, les honorables députés, les chefs de canton et de village, etc.

Notons qu'à travers cette campagne, ils engageront des discussions franches avec les producteurs et mèneront auprès des paysans des zones et des Groupement de Producteur de Coton à potentialité élevée en culture de coton.

A cet effet, les équipes visiteront au moins 30 localités par région cotonnière. La NSCT par le biais de son Directeur Général s'engage à être toujours au service et à l'écoute de tous les producteurs pour prendre toutes les mesures et dispositions afin de relever les défis de l'heure pour le bien-être du monde rural et du Togo tout entier.

Kodjovi

LES ALLEGEMENTS DE LA LOI DE FINANCES, GESTION 2017

L'OTR qui a pour mission de collecter les impôts et taxes pour le compte de l'Etat, fonctionne sur la base des textes que sont essentiellement le code général des impôts et le Code des douanes National.

En outre, cette collecte de recettes se fait sur la base de la loi de finances, votée chaque fin d'année par le parlement, pour le compte de l'exercice suivant.

La loi de finances, gestion 2017, est pleine d'innovations et concrétise les mesures qui s'inscrivent dans le mandat social du gouvernement.

Ces mesures vont toutes dans l'avantage du contribuable, des ménages et il convient de les faire savoir.

Il y a d'abord une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés qui passe de 29% à 28%. Par exemple, une société qui réalise un bénéfice imposable de 100 millions payera un impôt sur les sociétés de 28 millions au lieu de 29 millions, une épargne de 1 000 000 qui est loin d'être négligeable pour une trésorerie.

Il y a ensuite des exonérations et des réductions de taux.

- EXONÉRATION TOTALE DE LA TVA

Ces exonérations concernent :

- ¢ Les terminaux mobiles et équipements informatiques;
- ¢ Les matériels de production d'énergie renouvelable: sociétés agréées;
- ¢ Le lait non transformé,
- ¢ Le riz (à l'exception du riz de luxe),
- ¢ Les opérations de crédit-bail : dans le cadre d'un programme de renouvellement du parc automobile de transport des marchandises;

- REDUCTION DU TAUX DE LA TVA : DE 18% A 10%

Sont concernés par cette réduction :

- o Le tissu kaki

- o Le tissu imprimé (pagne): wax hollandais, tissus Fancy
- o L'huile alimentaire
- o Le sucre
- o Les farines de céréales (blé, etc.)
- o Les pâtes alimentaires
- o Le lait manufacturé
- o Les aliments pour bétail et pour volailles
- o Les poussins d'un jour
- o Les matériels agricoles
- o Les services de location et réparation de matériels agricoles
- o L'hébergement et la restauration des touristes

Enfin pour le dédouanement de certains produits de première nécessité, la Loi de finances 2017 prévoit l'utilisation des valeurs de références en lieu et place de la valeur transactionnelle. Les produits concernés par cette mesure sont entre autres : le riz non parfumé, le riz parfumé, l'huile végétale, le sucre en poudre et en morceau, la farine de blé, les pâtes alimentaires, le lait en poudre, les tissus Fancy et Wax

Il faut souligner que ces différents allègements ont pour objectif, en ce qui concerne les exonérations, de réduire le coût des produits qui en font l'objet et promouvoir le développement de certains secteurs d'activités.

Au cordon douanier, ces dispositions permettront de réduire le coût de dédouanement de 15% pour les produits totalement exonérés de TVA et de 7% pour les produits à taux de TVA réduit à 10%.

Les différentes mesures d'allègement de la fiscalité prévues par la loi de finances gestion 2017, n'ont en définitif qu'un objectif fondamental ; redonner confiance aux différents acteurs économiques et favoriser le mieux-être de la population togolaise.

MIC FLAMMEZ, AMBASSADEUR TOGGOCEL

T MONEY

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Pour y
accéder,
composez

*145#



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015